

Annexe 5 - Programmation conjointe UE – EM au Tchad

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE LA PROGRAMMATION CONJOINTE AU TCHAD

Après des décennies d'instabilité, le Tchad connaît depuis 2010 une situation plus apaisée mais reste au cœur d'un contexte géopolitique tendu. C'est un pays fragile et l'un des plus pauvres au monde (183^{ème} sur 187 au classement IDH/PNUD en 2009); les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) n'y ont fait que des avancées timides à l'exception de l'accès à l'eau potable.

Pays enclavé et traditionnellement agricole, le Tchad est devenu un pays pétrolier en 2003 mais les retombées sur le développement se font attendre malgré une grande politique d'investissements au niveau des infrastructures. La mise en œuvre des réformes en matière de gouvernance et de gestion des finances publiques accuse des retards importants. Des avancées ont néanmoins été enregistrées récemment notamment en matière de gestion des finances publiques. Un programme de référence a été conclu avec le FMI en 2013 et le point d'achèvement de l'initiative des PPTE est espéré pour 2014.

L'aide publique au développement ne représente que 10% du budget environ. Compte tenu du nombre restreint d'Etats membres (EM) présents au Tchad (France et Allemagne), du nombre limité des bailleurs, du récent intérêt du gouvernement tchadien pour une aide des PTF davantage coordonnée et de la volonté affichée par les ambassadeurs de l'UE, l'Allemagne et la France de renforcer les synergies des trois coopérations pour un impact accru de l'aide européenne, la programmation conjointe au Tchad s'est rapidement imposée comme une modalité opportune et nécessaire, à commencer par la programmation conjointe du 11^{ème} FED.

Le Plan National de Développement (PND) adopté pour la période 2013-2015, d'un montant de 3 726 milliards FCFA (soit 5,7 milliards €), rédigé sous la coordination du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI) - qui est aussi l'Ordonnateur National (ON) du FED - est le document de référence guidant les interventions du Gouvernement ainsi que celles des PTF.

Avec la rédaction du PND, le Gouvernement a marqué sa volonté de reprendre en main la coordination des interventions des PTF et leur harmonisation avec les politiques nationales. Les PTF devraient mieux coordonner leurs appuis en termes de *"volumes mobilisés, de procédures et de suivi-évaluation"* et *"intégrer les fonds destinés aux projets dans une approche globale et/ou de programme sectoriel ou au sein de mécanismes de panier commun de ressources, au moins pour le financement des activités prioritaires du PND"*. Un mémorandum d'entente a été signé le 10 mai 2013 entre le gouvernement du Tchad et les PTF, mettant en place un comité bipartite en vue de renforcer l'efficacité de l'aide au Tchad.

Le PND est articulé selon quatre axes stratégiques: i) développement de l'offre de production et des opportunités d'emplois décents; ii) mobilisation et valorisation du capital humain et lutte contre les inégalités, la pauvreté et l'exclusion sociale; iii) protection de

l'environnement et adaptation au changement climatique, et iv) amélioration de la gouvernance. Un document plus stratégique ayant pour horizon 2025 devrait faire suite au PND.

En novembre 2011, à la demande de l'Ambassadeur de France et lors d'une réunion des Chefs de mission au Tchad, un groupe de travail a été constitué, composé des représentants de la DUE, de la France (Ambassade, SCAC, AFD) et de l'Allemagne (Ambassade, GIZ) pour formuler une proposition de partenariat stratégique et programmatique.

Se fondant sur les politiques de coopération au développement récemment adoptées par l'UE et endossées par les EM, ainsi que sur les politiques, objectifs stratégiques et avantages comparatifs de ces derniers, l'UE et les Etats membres se proposent ainsi de renforcer leur collaboration, sur la base de leurs mandats respectifs et des cadres stratégiques convenus avec leur hiérarchie, pour favoriser l'émergence d'un cadre programmatique de coopération tirant parti des priorités complémentaires de chaque partenaire et institution sur la base de leurs avantages comparatifs, afin d'optimiser les complémentarités et les synergies entre elles.

Ce cadre devrait également encourager une approche plus stratégique, se détachant progressivement de l'approche « projet », et promouvoir ainsi la cohérence, la complémentarité et la coordination, tant au niveau stratégique qu'opérationnel pour accroître significativement l'impact de l'aide. Dans sa mise en œuvre, la coopération programmatique recherchera la plus large participation possible des parties prenantes du pays afin d'assurer l'appropriation et la durabilité de l'aide au développement.

Les principes suivants sous-tendront ce cadre programmatique: égalité hommes-femmes, participation et autonomisation des groupes vulnérables, protection de l'environnement, création d'emplois, et développement des capacités institutionnelles favorisant la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance.

Une revue annuelle par les Chefs de mission permettra de faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce cadre et sur les nouvelles questions à aborder.

1.1. Des mécanismes de coordination favorables à une programmation conjointe

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), regroupés depuis la mi-2011 au sein d'un Comité (Présidence: BAD et Secrétariat: Union européenne), se retrouvent tous les mois et fournissent un travail de qualité. Les PTF ont systématisé les modalités de réunions des groupes sectoriels de bailleurs, qui se réunissent de manière périodique et, selon les thématiques et sujets traités, peuvent inclure des représentants des ministères techniques tchadiens concernés. Il existe parmi eux une volonté consensuelle d'accroître la coordination entre PTF, tant au niveau opérationnel que pour le dialogue sectoriel. L'initiative de programmation conjointe rencontre la pleine adhésion des PTF au Tchad.

En ce qui concerne la coordination entre l'UE et les EM, des réunions " coopération » (participants : UE, Allemagne et France et leurs agences de développement - GIZ et AFD) se sont tenues mensuellement entre novembre 2011 et mars 2012. Les réunions concernant la programmation du 11ème Fond européen de développement (FED) en ont ensuite pris la relève. A cela s'ajoute une coordination opérationnelle au sein des Comités de Suivi opérationnel (CSO) des différents projets et par le biais de réunions entre experts des coopérations bilatérales et UE par thématique et/ou projet.

Dans le cadre de la programmation conjointe, l'UE et les EM ont tenu en 2012 plusieurs

consultations sur des thèmes tels que développement rural et bonne gouvernance¹⁶ et en janvier 2013, une consultation avec la société civile. Suite aux changements dans l'engagement allemand dans ses activités de développement au Tchad (arrêt de la coopération au développement de nature bilatérale et inter-gouvernementale fin 2012), l'Allemagne ne participe pas formellement dans la programmation conjointe comme un bailleur bilatéral. Pourtant, étant donné le nombre et caractère des autres activités financés par l'Allemagne (cf. p. 12), l'Allemagne continue, au niveau local, de participer dans la mesure du possible à la programmation du 11^{ème} FED et d'assurer la cohésion de ses propres interventions avec les engagements de l'UE et de la France.

Des ateliers consultatifs réunissant les ministères techniques, l'Ordonnateur National du FED (ON), les EM, les PTF, des représentants de la société civile, l'Assemblée Nationale, etc. ont été organisés conjointement par la DUE et l'ON les 19-20 août et le 16 octobre 2013 pour affiner la réflexion sur les axes d'intervention sectorielle du 11^{ème} FED.

1.2. Bénéfices attendus et valeur ajoutée

Les bénéfices attendus de la programmation conjointe incluent

- ✓ **Renforcer l'image de l'Union européenne** dans son ensemble, et renforcer la **cohérence du partenariat** et du dialogue avec le gouvernement tchadien ;
- ✓ **Elargir le nombre d'acteurs européens engagés dans les dialogues sectoriels** vis-à-vis de l'Etat, notamment en matière de gouvernance/consolidation de l'Etat de droit, avec une contribution en expertise ou financière des EM aux projets UE ;
- ✓ **Gagner en efficience** dans les secteurs où une convention de délégation de l'UE à un EM ou de transfert (d'un EM à l'UE) peut être opérée;
- ✓ **Simplifier la structure de l'aide européenne pour les bénéficiaires** par une meilleure articulation des programmes et une rationalisation des dispositifs de suivi de la mise en œuvre par les EM et l'UE;
- ✓ **Exploiter les complémentarités des coopérations de l'UE et des EM** : La coopération des agences bilatérales et celle de l'UE présente des caractéristiques parfois complémentaires. Au Tchad, dans certains secteurs comme l'hydraulique ou l'élevage pastoral, les financements de la DUE et ceux de la France portent sur des segments complémentaires dont l'impact et la cohérence seront accrues au sein d'une programmation conjointe qui visera en outre à aider le pays partenaire dans ses efforts de politique sectorielle. Dans d'autres secteurs, tels la gouvernance, les EM ont plus de possibilités de, par exemple, mobiliser à relativement court terme de petits montants, de conduire une politique de bourses sur le long terme en soutien au renforcement des capacités, de mettre à disposition des experts individuels à long

¹⁶ Gouvernance économique et financière, environnement des affaires, Etat de droit, justice, Culture citoyenne (dialogue public, média), Elections, état civil, Décentralisation, Sécurité Intérieure.

terme au sein même des institutions, ou d'accompagner les associations de la société civile dans le montage d'un projet. L'appui de l'UE représente un volume financier important permettant d'intervenir sur un secteur à niveau « macro » et de manière prévisible. C'est l'intégration de ces caractéristiques complémentaires que la programmation conjointe recherche au Tchad, afin de maximiser l'effet global de l'appui européen.

- ✓ **Appuyer la dynamique de concertation entre tous les bailleurs.** L'intégration accrue de l'aide de l'UE avec ses EM veut se faire dans un cadre de coordination et action concertée avec l'ensemble des autres PTF, notamment par le biais du CPTF et du comité bipartite institué entre le gouvernement tchadien et les PTF.

CHAPITRE 2 : ANALYSE CONJOINTE DU PND

Un des éléments constitutifs de la programmation conjointe est l'analyse conjointe, par les PTF, du Plan National de Développement, le PND (2013-2015).

Cette analyse a été réalisée conjointement par l'Allemagne, la France et la DUE au travers des mécanismes de consultations suivants:

- La Banque Africaine de Développement (BAD) en tant que présidente des Comité des PTF a consulté tous les PTF sur les priorités du PND ; les analyses des EM et de la DUE ont été intégrées dans une réponse conjointe du CPTF au gouvernement.
- Les réunions et concertations faites dans le cadre de la préparation de la note des Chefs de Mission sur la programmation conjointe ;
- Les réunions organisées dans le cadre du groupe de travail en charge de l'élaboration d'un document de partenariat stratégique et programmatique entre l'UE et chacun des Etats membres présents au Tchad.

En vue de la programmation de l'aide de l'UE pour la période 2014-2020 il a été décidé d'entamer des consultations conjointes, de rechercher la complémentarité entre les financements des EM et de l'UE et concevoir, là où faire se peut, des appuis conjoints en réponse aux priorités fixées par le Tchad.

En attendant la finalisation du PND, alors qu'à plusieurs reprises le gouvernement tchadien s'est exprimé sur la priorité à accorder au développement rural, dans un pays où la grande majorité de la population vit en milieu rural, en mai 2012 il a été décidé de mener une première réflexion UE / EM sur les appuis donnés au développement rural au Tchad, avec l'aide d'un consultant. C'est ainsi qu'une journée de réflexion sur le développement rural a été organisée le 15 juin 2012. Une mission conjointe a produit en septembre un rapport détaillé sur la programmation conjointe dans le développement rural validé avec les EM et les Autorités le 4 octobre 2012, débouchant sur des perspectives communes par la valorisation harmonieuse, inclusive et durable des ressources naturelles dans le milieu rural au Tchad.

Un travail de réflexion similaire a été mené sur les thématiques liées à la bonne gouvernance, avec la tenue d'un atelier regroupant la DUE et les EM, leurs agences de coopération bilatérale, les experts européens des projets ainsi que des représentants de la société civile. Cet atelier a permis de définir des pistes pour une stratégie conjointe dans laquelle la diversification des acteurs et le renforcement du dialogue Etat/citoyens devraient prendre une place essentielle.

En dialogue continu avec l'ON, la proposition de réponse commune a été rédigée en décembre 2012.

Une consultation conjointe de la société civile a eu lieu le 31 Janvier 2013 qui a permis de renseigner cette dernière sur le processus et les étapes de la programmation et de recueillir les

premières orientations pour le programme d'appui à la société civile sous le 11^{ème} FED.

ECHO a participé activement à ces consultations pour atteindre une vision partagée entre acteurs humanitaires et de développement, du contexte et de la réponse à y apporter, en particulier pour le premier secteur d'intervention du 11^{ème} FED.

2.1. Les axes prioritaires du PND

Le Plan National de Développement 2013-2015 pose les jalons du développement du Tchad pour les trois prochaines années. Le PND s'inscrit en droite ligne avec le programme politique du Chef de l'Etat qui consiste à « promouvoir le développement du monde rural » et faire du Tchad « une puissance régionale émergente à l'horizon 2025, portée par des sources de croissance diversifiées et durables, créatrices de valeurs ajoutées et d'emplois et assurant à chaque tchadien, un accès adéquat aux services sociaux de base, à un logement décent et à une offre adéquate de formations ».

A cet effet, le PND a identifié 8 objectifs prioritaires afin de promouvoir une croissance économique soutenue, améliorer la qualité de vie de la population et réduire la pauvreté :

- i. La croissance soutenue ;
- ii. La sécurité alimentaire ;
- iii. La création et l'accès à l'emploi ;
- iv. Le développement du capital humain ;
- v. Le développement du secteur privé ;
- vi. Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- vii. La protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques ;
- viii. L'amélioration de la gouvernance.

Bâti sur les principes de la gestion axée sur les résultats, le PND s'articule autour de quatre axes stratégiques complémentaires, eux-mêmes déclinés en 24 objectifs stratégiques et en 369 programmes pour atteindre ces derniers.

Les quatre axes du PND sont :

➤ **AXE 1: Développement de l'offre de production et des opportunités d'emplois décents**

- 1) Développement du secteur rural et sécurité alimentaire
- 2) Création et formation
- 3) Développement du secteur privé
- 4) Développement des infrastructures économiques de base
- 5) Recherche et développement (R&D)
- 6) Intégration régionale
- 7) Mobilisation des compétences et des capacités de la diaspora

➤ **AXE 2. La mobilisation et la valorisation du capital humain et la lutte contre les inégalités, la pauvreté et l'exclusion sociale**

- 1) Education
- 2) Santé
- 3) Nutrition
- 4) Eau potable, hygiène et assainissement
- 5) Protection sociale, promotion de l'équité et de l'égalité du genre
- 6) Population
- 7) Habitat
- 8) Loisirs, jeunesse, sport
- 9) Culture

➤ **AXE 3: La Protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques**

- 1) Lutte pour la sauvegarde du lac Tchad et des écosystèmes
- 2) Aménagement du territoire en milieu rural, urbain et péri-urbain
- 3) Prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles
- 4) Lutte contre la désertification et conservation de la biodiversité

➤ **AXE 4 : L'amélioration de la gouvernance**

- 1) Modernisation de l'Etat et réforme de la fonction publique
- 2) Renforcement de la décentralisation / déconcentration
- 3) Promotion des droits humains, de la paix et de la cohésion sociale
- 4) Poursuite de la réforme de la justice, de l'assainissement et promotion de la bonne gouvernance

2.2. Résultats de l'analyse conjointe des EM

La Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté II (SNRP II) couvrant la période 2008-2011 s'est achevée en décembre 2011 alors qu'aucun travail préparatoire n'avait eu lieu en 2011 pour élaborer un nouveau document. L'élaboration du PND 2013-2015 a été retardée, étant donné l'engagement fort du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI) - qui est aussi l'ON du FED, à produire un document complet et chiffré qui devrait servir de base à celui de la "Vision 2025". Prévu pour juillet 2012, le premier projet n'a été rendu disponible que le 10 décembre 2012. Il a été rédigé suite à un exercice de concertation interministérielle - avec une implication variable d'un Ministère à l'autre - et de consultation dans toutes les régions du pays et avec les PTF.

La DUE et les EM présents au Tchad, l'Allemagne et la France, ont examiné ensemble avec les stratégies sectorielles/schémas directeurs en vigueur, notamment les domaines suivants: **agriculture (y compris élevage, sécurité alimentaire, recherche agricole, adaptation aux changements climatiques), eau et assainissement, santé, protection sociale, état civil, décentralisation, sécurité intérieure, justice, finances publiques, développement des PME, énergie, transport.** Ils ont fourni des commentaires détaillés sur ce premier projet, ainsi que l'ensemble des PTF, ce document revêtant une importance indiscutable pour les actions futures des PTF en appui au développement du pays. Le PND a ensuite été révisé et

adopté en Conseil des Ministres en juin 2013.

Contraintes, défis et perspectives nationales/régionales

Le PND débute avec une analyse de la situation économique du pays de la dernière décennie et des principaux indicateurs reliés OMD et présente diverses projections sur la croissance future. S'il fait référence à des index internationaux (Mo Ibrahim, index "Doing Business" de la Banque mondiale, l'index de perception de la corruption de Transparency International, etc.), montrant la situation préoccupante de la gouvernance, et des indicateurs sociaux (pauvreté, santé, éducation), le PND reste assez succinct sur les réformes nécessaires pour surmonter ces problèmes et se concentre sur les projections d'augmentation des moyens financiers. La réorientation du rôle de l'Etat comme acteur des réformes et régulateur est moins mise en avant que son rôle de promoteur d'actions directes sous financement de l'Etat avec le soutien des PTF.

La question de la mise en œuvre est critique, comme l'ont révélé la SNRP I et II et plusieurs stratégies sectorielles. Il est, à ce titre, encourageant qu'un chapitre sur le suivi et évaluation ait été inclus. Le MEPCI a intégré en son sein une Direction du Suivi et Evaluation. Cette dernière sera chargée de préparer les réunions du comité technique de pilotage du PND (au niveau des Secrétaires Généraux des Ministères), mais surtout de rédiger des rapports de suivi, publics et semestriels, et d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur le PND et les OMD. En outre, le PND prévoit des comités régionaux et locaux de suivi des interventions du PND.

Autre élément positif est le suivi prévu de la correspondance entre budgets annuels, plans d'actions prioritaires du PND et dépenses des ministères techniques. Le PND prévoit de faire appel à l'Institut National de Statistiques (INSEED) pour la collecte des données statistiques. Une série d'indicateurs de suivi sont proposés mais ils restent à identifier pour certains secteurs (par exemple la gouvernance).

Les perspectives de croissance proposées pourraient se révéler optimistes, compte-tenu de son évolution récente et de la vulnérabilité de l'économie tchadienne à divers facteurs (aléas climatiques, cours des produits de base, etc.) de même que celles de sa redistribution. En effet, jusqu'ici: les recettes pétrolières n'ont pas apporté l'amélioration escomptée des conditions de vie de la population tchadienne.

D'autre part, compte tenu du caractère récurrent et chronique des crises (alimentaires, nutritionnelles, épidémiologiques, d'insécurité, climatiques) qui frappent les populations, il est important que l'Etat s'implique activement dans la prévention et réponse aux crises. Compte tenu de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région et/ou aux frontières du Tchad (Mali, Niger, Nigeria, Libye, Soudan (Darfour), RCA et le Soudan (Darfour)), le PND cite la réforme du secteur de la sécurité parmi les axes d'intervention, mais sans s'y s'attarder davantage, ni d'ailleurs sur les questions liées aux tensions sociales à l'intérieur du pays ou

sur les activités de médiation, dialogue social ou consolidation de la paix.

Enfin il y a, dans le PND, relativement peu d'éléments sur l'amélioration de la situation des droits de l'homme et sur la nécessaire participation de la société civile à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques.

Les questions transversales sont davantage prises en compte au niveau des stratégies sectorielles qu'au travers des axes stratégiques du PND.

CHAPITRE 3 - REPONSE CONJOINTE DE L'UE ET DES EM AU PND

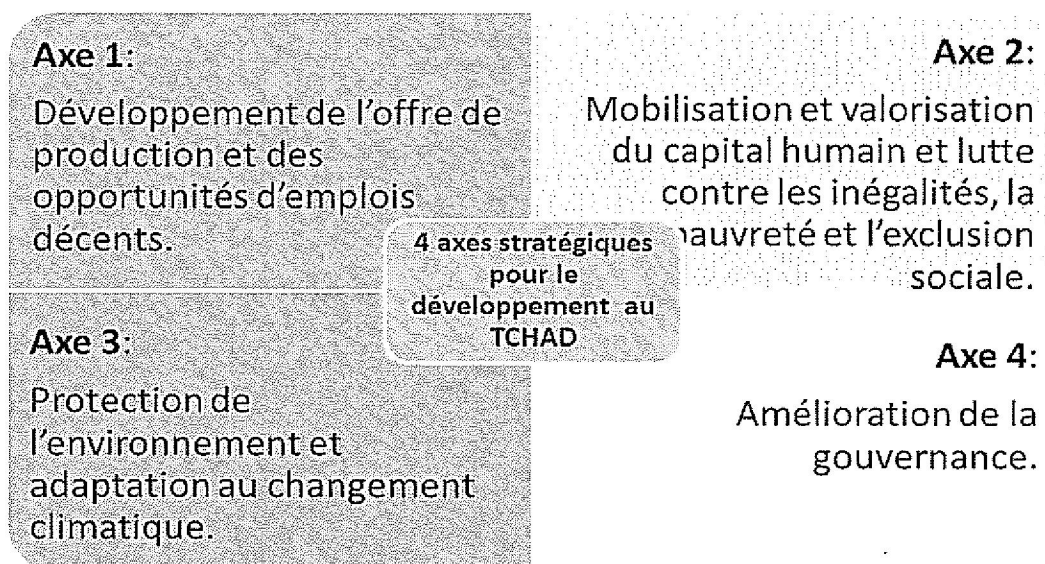
3.1. Synchronisation

Le cycle national actuel au travers du PND est de 3 ans, de 2013 – 2015. La synchronisation, c'est-à-dire un alignement sur l'horizon temporel du cycle de planification du développement national au Tchad s'opère de la façon suivante :

- La programmation du FED est prévue pour la période 2014-2020 avec une possible révision en 2015 pour s'adapter au nouveau plan national de développement; l'alignement est donc progressif.
- Pour la France, l'AFD vient d'initier la révision de son cadre d'intervention pays pour la période 2014-2019.

3.2. La division du travail par axes d'intervention du PND

Le nombre de bailleurs de fonds actifs au Tchad étant très limité, la division du travail a abouti à ce que plusieurs bailleurs restent présents sur certaines thématiques, notamment liées à la gouvernance/consolidation de l'Etat, telles que réforme de la justice et de la sécurité, et gestion des finances publiques, où il est préférable d'engager un dialogue plurilatéral avec l'Etat, et à ce l'on confie à un seul, voire deux bailleurs, l'appui à des secteurs où des économies d'échelle importantes peuvent être réalisées et où le dialogue avec l'Etat est plus avancé. A titre d'exemple, on citera l'éducation dont le financement du Partenariat Mondial pour l'Education a été confié à l'UNICEF; les routes et transports à l'UE – dans le 10^{ème} FED – et à la BAD; l'appui au secteur privé à la BDEAC et à l'AFD.



Les objectifs et axes identifiés dans le PND sont en ligne avec le "Programme pour le Changement" de l'UE, en particulier pour ce qui est du développement humain, la croissance économique et la sécurité alimentaire. Le PND met en avant les mesures pour une croissance économique inclusive, avec un fort accent sur l'emploi des jeunes et l'emploi en milieu rural.

L'accès à la santé et à l'éducation, secteurs centraux pour le développement humain dans le Programme pour le Changement, ont aussi une place importante dans le PND. L'axe du PND consacré à la protection de l'environnement est également en ligne avec les orientations politiques du Programme pour le Changement, notamment l'adaptation au changement climatique, la prévention des catastrophes naturelles et, en parallèle, la réduction de la pollution. La gouvernance, l'approfondissement de la démocratie et des droits de l'homme ont, par contre, une place plus prépondérante dans le Programme pour le Changement que dans le PND.

Compte tenu des activités en cours du côté de l'UE (10^{ème} FED) et de la France en soutien et promotion des grandes réformes étatiques (Justice, Forces de Sécurité Intérieure, Finances Publiques, Décentralisation et Etat civil), et du fait que la gouvernance est un enjeu majeur pour le développement du pays en général, une continuation de l'appui européen à la consolidation de l'Etat semble impérative. Il est à noter que l'exécution de certains projets du 10ème FED, dont la convention de financement a été signée en 2012 ou amendée pour en étendre la période de mise en œuvre, courra jusqu'en 2015 ou 2016.

La coopération bilatérale entre l'Allemagne et le Tchad consistait jusqu'en 2003 en projets privilégiant les domaines du développement rural, gestion des ressources naturelles, et formation professionnelle en agriculture. Elle s'est ensuite inscrite dans une approche programme dans deux régions (Mayo Kebbi et Abéché), interventions fusionnées en 2008 en un programme de développement rural décentralisé qui a opéré jusqu'en 2011, privilégiant le faire faire (développement de capacités des instances locales de gestion et des prestataires locaux), en s'appuyant sur une large gamme d'instruments¹⁷ et de nombreux thèmes-clés¹⁸. En 2013 et pour les années à venir, l'Allemagne fournit au Tchad un appui à la réforme de la police, des interventions à l'articulation entre l'humanitaire et le développement avec un accent fort sur la sécurité alimentaire¹⁹, des projets en matière de prévention des conflits, promotion des médias et des droits humains, et de la coopération scientifique et culturelle. Elle appuie également des projets dans la zone CEMAC/CEEAC là où les défis nécessitent une réponse régionale, par exemple dans les secteurs de la santé et dans l'environnement. A ce titre mention doit être faite du programme régional d'assistance technique et de renforcement des capacités en appui à la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), particulièrement important pour le Tchad, ainsi qu'une intervention transfrontalière Tchad – Cameroun pour la gestion des parcs nationaux de Sena Oura / Bouba N'Djida, notamment la protection de la grande faune (17 m. € sur quatre ans ; volet GIZ: validé ; volet KfW: en cours de validation).

L'Ambassade d'Allemagne et la GIZ ont activement participé à la phase analytique de la programmation et aux consultations pour la programmation du 11^{ème} FED dont elles soutiennent les orientations et propositions. Du fait que la coopération bilatérale allemande avec le Tchad s'est réduite au profit d'appuis au niveau régional dont le pays continue à

¹⁷ Financements, subventions, conseil politique, développement des capacités humaines, assistance technique à la base.

¹⁸ Elaboration et révision de PDL, infrastructures sociales et marchandes, conventions locales de gestion des ressources naturelles, aménagements hydro-agricoles, conservation des eaux et des sols, techniques agro-sylvo-pastorales, schémas d'aménagement de terroir, renforcement des organisations paysannes (OP) en services agricoles

¹⁹ Par exemple, Programme Aide Urgence et développement agricole (Abéché) : Projet ENÜH sécurité alimentaire; Projet cofinancé UNHCR de Formation Professionnelle et aménagements hydro-agricoles; facilitation du micro-crédit.

bénéficier, il paraît moins pertinent d'inclure l'Allemagne dans la division du travail et l'allocation des ressources. Toutes les synergies seront néanmoins recherchées lors de la mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes de l'UE et de la France au Tchad et au travers du dialogue politique et sectoriel.

Les objectifs stratégiques de l'UE pour le 11^{ème} FED au Tchad sont:

1. Accompagner le Tchad dans la réalisation de son développement par la gestion durable de ses ressources naturelles, y compris pétrolières, ciblant particulièrement les couches les plus vulnérables de la population et les jeunes, et des zones plus défavorisées en matière de développement socio-économique.
2. Contribuer à la consolidation de la paix et à la mise en œuvre des réformes pour le renforcement de la gouvernance (justice, droits de l'homme, participation de la société civile et des citoyens à la vie publique, sécurité, gestion des finances publiques,).

Ces objectifs soutiennent les efforts consentis dans le cadre de la stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel ("Stratégie Sahel"), adoptée en 2011²⁰, et s'inscrivent dans l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR) lancée en 2012.

Les trois secteurs et les types d'interventions ont été retenus en vue de la complémentarité avec les actions de la France et de l'Allemagne au niveau régional principalement. Le 1^{er} secteur "sécurité alimentaire, nutrition et développement rural" s'inscrit principalement dans les axes stratégiques 1 et 2 du PND tandis que les 2^{ème} et 3^{ème} secteurs contribuent respectivement aux axes 3 et 4. Pour certains secteurs/interventions, un ciblage géographique sera effectué après analyse des besoins et d'autres interventions.

Les actions de la France au Tchad sont reprises sous la double coupole du Service de Coopération et Action Culturelle (SCAC)-Institut Français du Tchad et de l'Agence Française pour le Développement (AFD). Le Tchad est l'un des 17 pays prioritaires de l'Aide française. Avec un dispositif de 15 assistants techniques soutenus par des moyens d'environ 2 M€ par an et des projets FSP pluriannuels, la coopération mise en œuvre par le SCAC dans le cadre de la coopération conjointe se concentre sur les trois secteurs de concentrations suivants: la gouvernance, l'aide humanitaire et aux populations les plus vulnérables, et l'enseignement supérieur/recherche scientifique. Les actions du SCAC interviennent principalement au niveau des Axes stratégiques 2 et 4 du PND.

L'activité de l'Agence Française de Développement au Tchad a pour finalité le soutien à la dynamique de paix et la consolidation des bases d'un développement inclusif. Les objectifs opérationnels sont : a) d'améliorer l'accès des populations aux services de base hydrauliques et sanitaires, notamment dans les pôles urbains, b) de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement durable des espaces pastoraux, c) de soutenir l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des filles et des garçons et d) de développer l'activité économique.

²⁰ La Stratégie Sahel réaffirme le lien indissociable entre sécurité et développement et intervient principalement au Mali, en Mauritanie et au Niger. L'UE est déterminée à poursuivre la mise en œuvre de cette Stratégie et désireuse d'en étendre le champ d'application au Burkina Faso et au Tchad.

Les modes d'action de l'AFD au Tchad sont caractéristiques de l'action dans un pays à faible maîtrise d'ouvrage. Ils visent à innover pour rendre accessible les services de bases. Les actions de renforcement des capacités visent l'émergence d'acteurs de développement fiables, d'équipes ciblées de l'administration et d'acteurs non gouvernementaux (privés, associatifs, décentralisés, ONG). Ces derniers sont porteurs de services aux populations et/ou d'emplois, mais ils sont également nécessaires à la mise en débat des politiques de développement. Les financements de l'AFD appuient la mise en place de politiques crédibles et inclusives dans les grands secteurs sociaux et économiques. En finançant expertise et débats, l'AFD contribue au développement des connaissances, au plaidoyer et à la formulation des politiques dans les secteurs dans lesquels elle est engagée [développement rural – en particulier pastoral, santé maternelle et infantile/santé de la reproduction, développement de la ville-capitale Ndjamena, formation professionnelle et secteur privé] selon les dynamiques observées.

Après un ralentissement consécutif à la crise de 2008, les engagements de l'AFD au Tchad se sont atteints 12 M€ en 2012 et 18 M€ en 2013 avec des perspectives supérieures pour 2014. Dès l'atteinte du point d'achèvement PPTE, la France autorisera l'AFD à reprendre l'attribution de prêts garantis par l'Etat, ce qui pourrait permettre un retour dans des secteurs clefs quasi orphelins de partenaires comme l'électricité, et ouvrir la voie à des mixages prêts-dons entre ressources bilatérales et européennes.

3.2.1. Axe 1 : Développement de l'offre de production et des opportunités d'emplois décents **Union européenne :**

L'objectif du secteur 1 du 11^{ème} FED est de réduire significativement l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Trois objectifs spécifiques concourront à l'objectif du secteur, dont les 1^{er} et 2^{ème} participent de l'axe stratégique 1:

- **Renforcer la gouvernance et la budgétisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

Les interventions viseront à renforcer l'appropriation des initiatives internationales (AGIR, REACH et SUN²¹); l'inclusion de ces priorités dans les politiques, stratégies et plans du Tchad; la traduction de ces priorités en termes de dépenses sectorielles, un dialogue inclusif et coordination multisectorielle; la consolidation des systèmes d'information.

- **Assurer un accès permanent et durable à une alimentation disponible en quantité et qualité adéquates**

La sécurité alimentaire sera améliorée, en particulier par i) un appui inclusif aux systèmes de systèmes de production (cultures et élevage), diversifiés et durables dans le contexte du changement climatique, accessible aux plus pauvres et ii) la restauration et le renforcement durable des moyens d'existence ruraux. Seront particulièrement ciblés les petits producteurs, les femmes et les jeunes, mobiles ou sédentaires, en milieu rural comme péri-urbain.

²¹ Scaling Up Nutrition - SUN / Renewed Effort Against Child Hunger and under-nutrition - REACH

La France :

Pour consolider les bases d'un développement inclusif, l'Agence Française de Développement (AFD) apportera son concours au développement de l'activité économique au travers des activités suivantes :

Elle apportera un appui multiforme à la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) privées, au travers de différents instruments (garantie bancaire pour les financements PME, financements privés PROPARCO) dans les domaines de la micro-finance, de l'accompagnement des très petites entreprises et de la formation professionnelle).

Elle soutiendra la structuration de certaines filières de l'agriculture (gomme arabique et maraîchage par exemple) et de l'élevage, notamment en encourageant la création et le fonctionnement d'espaces de dialogue et de concertation pluri-acteurs.

Elle apportera également son concours à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Lorsque le Tchad aura atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, la France pourra autoriser l'AFD à reprendre des prêts garantis par l'Etat, ces prêts pouvant notamment viser le financement d'infrastructures (énergie, transport, télécommunications) indispensables au développement économique et social.

Par ailleurs, la France apporte un appui au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, visé dans l'axe 1 du PND. Le SCAC est fortement engagé dans la formation des enseignants-chercheurs encore trop peu nombreux, et dans le passage à des niveaux de qualification supérieurs pour les jeunes assistants, maîtres-assistants et maîtres de conférence. Un important dispositif de bourses et stages permet, chaque année, de soutenir ce renforcement des capacités.

Le SCAC accompagne également la mise en place du système Licence- Master-Doctorat (LMD) en privilégiant, en accord avec les partenaires, deux objectifs généraux :

- Former des cadres techniques pour les secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'agroalimentaire,
- Former une nouvelle génération de cadres au service des OMD et Objectifs pour le Développement durable (ODD) en particulier pour ce qui concerne le développement rural qui concerne près de 80% de la population tchadienne.

Dans cette perspective, ont été mis en place deux masters en ingénierie²² et quatre autres masters seront créés à la rentrée 2013-2014²³.

L'appui du SCAC à l'enseignement supérieur est couplé à un fort soutien à la recherche appliquée sur les productions animales, thème majeur avec celui de l'eau et de la santé pour l'avenir des populations. Le laboratoire de recherche vétérinaire de Farcha (IRED, ex LRVZ), dont l'une des fonctions est la production de vaccins et l'intensification des productions,

²² En partenariat avec l'INSA de Lyon, l'université de St Etienne et le concours financier de l'entreprise pétrolière Esso.

²³ a) *Anthropologie, Environnement et Développement*, avec comme partenaire l'université d'Aix-Marseille;

b) *Hydrogéologie et Système d'Information Géographique*, soutenu par la coopération suisse (université de Neuchâtel) et l'IRD;

c) *Aménagement du territoire et développement local*;

d) *Production animale*.

bénéficie du conseil d'un assistant technique.

Complémentarité avec l'UE : Ce secteur n'est pas traditionnellement appuyé par l'UE. Toutefois, le développement rural (axe 1 du 11^{ème} FED), comme l'axe 3 sur la gestion des ressources naturelles), doivent conduire à de véritables synergies. Les partenaires tchadiens semblent souhaiter une approche intégrée de ces secteurs pour lesquels le volet "renforcement des capacités" doit prendre toute sa place, y compris en matière de recherche scientifique et de formation supérieure. Le SCAC souhaite approfondir la réflexion avec la DUE dans ces domaines.

3.2.2. Axe 2 : Mobilisation et valorisation du capital humain et lutte contre les inégalités, la pauvreté et l'exclusion sociale

Union européenne :

Le 1^{er} secteur du 11^{ème} FED contribuera à l'axe stratégique 2 du PND par son 3ème objectif spécifique:

- **Améliorer le statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes**

La prévention et la prise en charge de la sous-nutrition maternelle et infantile seront renforcées, grâce aux soins maternels et infantiles, tant par renforcement de l'offre et accessibilité (qualité, accès financier, proximité/mobilité) que de la demande (promotion, éducation nutritionnelle).

Les interventions viseront aussi un accès durable à l'eau potable pour la population tchadienne équitable selon les régions et un doublement de l'accès aux infrastructures de drainage, services d'assainissement et bonnes pratiques d'hygiène dans les foyers hydro-épidémiques. Elles comprendront:

- La consolidation des acquis en matière d'eau et réalisation d'ouvrages adaptés.
- Un appui stratégique, institutionnel et technique à la mise en œuvre des politiques et approches²⁴ d'assainissement dans divers environnements;
- La promotion massive des bonnes pratiques hygiéniques; et
- Le renforcement du système de suivi

La France :

Pour consolider les bases d'un développement inclusif, la France poursuivra ses **soutiens à l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des filles et des garçons, en participant à la formation des ressources humaines adaptées aux besoins socio-économiques, notamment en milieu rural.**

Les programmes de l'AFD amélioreront l'accès des populations aux services de base, notamment dans la Ville de N'Djamena, dans les centres secondaires et auprès des éleveurs nomades. Ces programmes accompagneront les collectivités locales dans la mise en œuvre de

²⁴ Water, Sanitation and Hygiène – WASH; assainissement total piloté par la communauté - ATPC

leurs prérogatives sociales. Ils promouvront des modes alternatifs de délivrance de services de base (accès à l'eau, à l'assainissement, à la santé maternelle, infantile et reproductive, et à l'éducation-formation.

Par ailleurs, le SCAC poursuivra ses actions multiples dans le domaine du renforcement des capacités et de la sécurité alimentaire. La France s'est par ailleurs impliquée sur les dossiers sensibles de la lutte acridienne et de la grippe aviaire ainsi que dans le cadre du programme national de sécurité alimentaire. Enfin, le SCAC dispose de deux outils de financement, l'un permettant de financer des actions en faveur de la sécurité alimentaire qui bénéficient essentiellement aux populations rurales les plus vulnérables (Comité Interministériel de l'Aide Alimentaire), l'autre renforçant les capacités et l'émergence d'une société civile responsable au travers de son Fonds Social de Développement.

Une nouvelle enveloppe FSD de 500 000 €, mise en place fin 2012, cible trois domaines d'intervention : la jeunesse et les femmes au travers de projets contribuant à la lutte contre la pauvreté mais aussi le soutien aux initiatives culturelles et citoyennes pour enrichir le débat national et mieux ancrer la démocratie locale. Le secteur de la jeunesse est également soutenu par une assistance technique auprès du Ministre de la jeunesse et des sports. Cet appui est complémentaire du Programme société civile de l'UE. La participation d'un représentant de la DUE aux comités de sélection des projets, permet d'assurer une pleine coordination.

Enfin, la situation alarmante de la santé au Tchad, bénéficie d'une attention particulière. Outre le suivi de la contribution de la France sur l'ensemble des financements multilatéraux (Fonds Mondial, GAVI), l'appui du SCAC dans ce secteur est consacré principalement à un renforcement des capacités par des bourses d'enseignement supérieur (spécialités médicales et chirurgicales dans la sous-région) ainsi qu'une mobilisation plus grande d'expertise en provenance de France (stages de pédagogie médicale à la faculté des Sciences de la Santé et de néonatalogie à l'Hôpital Mère-Enfant).

3.2.3. Axe 3 : Protection de l'environnement et adaptation au changement climatique

Union européenne:

Le 2^{ème} secteur du 11^{ème} FED "gestion durable des ressources naturelles" contribuera à l'axe stratégique 2 du PND par ses 3 objectifs spécifiques:

- **Gestion durable des aires protégées et écosystèmes fragiles**

La conservation des aires protégées existantes en écosystèmes soudano-sahéliens et la réhabilitation / création d'aires protégées en écosystèmes sahélo-sahariens, et leur gestion durable participeront au développement socio-économique des populations concernées. Un renforcement des capacités des institutions concernées se fera grâce un appui à la formulation et coordination des politiques et stratégies sectorielles, textes légaux et/ou d'application nécessaires, et à leur mise en œuvre, y compris dans la lutte anti braconnage.

- **Gestion durable des ressources pastorales**

Les interventions viseront à sécuriser, valoriser et rentabiliser les systèmes d'élevages pastoraux tout en contribuant à une gestion rationnelle des ressources naturelles grâce à l'adoption et mise en œuvre d'un cadre législatif approprié, un système d'information fiable sur les espaces pastoraux et sous tendant l'aménagement du territoire, la gestion de l'espace et de l'accès à l'eau - y compris hydraulique pastorale -, de la transhumance, un meilleur accès à des services de base adaptés, sociaux comme économiques et la structuration professionnelle.

- **Aménagement et gestion durable des ressources forestières**

Le 11^{ème} FED appuiera l'aménagement et gestion durable des ressources forestières à usages multiples, la promotion et valorisation des produits forestiers non ligneux, grâce à une approche de développement local, la mise en place de/réhabilitation en forêts classées, promotion de filières diversifiées de produits forestiers non ligneux pourvoyeuses d'emplois et moyens de subsistance).

Il soutiendra également la promotion et valorisation des énergies alternatives et renouvelables en vue de réduire la consommation de bois-énergie grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale, y compris textes juridiques pour une fiscalité incitative, renforcement des capacités des institutions et promotion des énergies alternatives (substitution) et renouvelables

La France :

La France contribue à la protection de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique au travers de plusieurs programmes.

Elle renforce la connaissance des enjeux environnementaux et climatiques au travers de plusieurs programmes de recherche et d'étude. Le SCAC mettra en œuvre dans les trois prochaines années un projet de recherche multidisciplinaire autour des cinq grands écosystèmes lacustres, dont le lac Tchad. La recherche en ce domaine est un enjeu majeur pour l'avenir de ce pays, qui dépend du développement de ses productions agricoles, d'une utilisation vertueuse de ses ressources hydriques et d'une préservation haute du potentiel environnemental. Cet appui à ce secteur est également soutenu par un dispositif de 3 assistants techniques.

Le lac Tchad fait l'objet d'une expertise collégiale de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), auprès de la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT), financée par le Fonds français de l'Environnement mondial, avec le concours d'un réseau d'experts français et des pays de la sous-région.

L'Agence Française de Développement apporte un appui de long terme au développement durable des espaces pastoraux, en renforçant les performances et la résilience de l'élevage mobile (pastoralisme), activité économique majeure au Tchad. En améliorant l'accès à l'eau et en contribuant au dialogue entre les éleveurs et les agriculteurs, ces programmes visent à renforcer la sécurité et le développement des espaces saharo-sahéliens et à prévenir les conflits entre éleveurs nomades et populations sédentaires.

L'AFD accompagne également l'exploitation durable des forêts d'acacias qui produisent la

gomme arabique. Elle envisage de contribuer à la révégétalisation des espaces urbains et péri-urbains et à la production durable de bois de feu.

3.2.4. Axe 4 : Amélioration de la gouvernance

Union européenne:

Le 3^{ème} secteur du 11^{ème} FED "consolidation de l'Etat de droit" contribuera à l'axe stratégique 3 du PND par ses 4 objectifs spécifiques:

- **Un Service public de la justice de qualité, équitable et indépendant qui protège les droits de l'homme et garantit la proximité avec le justiciable**

Des interventions viseront la qualité, équité, performance, et accessibilité des services de justices par renforcement des capacités du corps judiciaire et personnel de justice, de son système d'inspection et de contrôle, l'élaboration de textes juridiques, leur publication et dissémination, un appui à l'administration de la justice en milieu rural, une meilleure collaboration entre la justice traditionnelle et la justice formelle, l'accès à une aide juridique / assistance judiciaire et à la société civile comme acteur d'information à la population et contrôle de l'action publique.

Les conditions de détention seront améliorées par des actions sur la gouvernance des établissements pénitentiaires, une adaptation de la détention aux groupes spécifiques (femmes, mineurs d'âge), et la promotion de la réinsertion socio-économique (mineurs en particulier).

- **La régulation et un cadre opérationnel efficace des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) pour dissiper le climat général d'impunité et d'insécurité**

Pour améliorer la sécurité intérieure des citoyens et des biens, un appui à la planification, la coordination et la formation, le respect des normes, de la déontologie et de la notion de service public dans les FSI, et à la mise en œuvre du plan national et de plans stratégiques des FSI.

- **Enregistrement à l'état civil fiable et accessible**

Un appui à la mise en place et au renforcement des capacités des services d'états civil au niveau central et déconcentré à ce que ces services soient performants et accessibles pour pouvoir produire des données d'état civil exactes, complètes, et à jour, et délivrer des titres sécurisés aux personnes.

- **La gestion des finances publiques est prévisible, durable, transparente, tient compte des priorités des populations et est basée sur des données fiables**

La Loi Organique sur la Loi des Finances (LOLF), résultant de la transposition de la directive CEMAC, après adoption, devra être appuyée dans sa mise en œuvre pour renforcer la performance et transparence de l'Etat et des politiques publiques.

Un appui sera apporté à la diversification des recettes de l'Etat pour atténuer la dépendance économique et budgétaire au pétrole, ainsi qu'à des processus budgétaires plus transparents et en ligne avec les priorités du PND.

De plus un appui hors secteur de concentration se propose de remédier à la faiblesse de la société civile et à sa faible influence sur les politiques publiques. Cet appui pourrait, viser le renforcement des capacités organisationnelles, opérationnelles, financières et de plaidoyer de la société civile, en particulier des structures fédératrices et faitières, promotion du dialogue au sein de la société, promotion des mécanismes de dialogue et concertation continus entre acteurs non étatiques et institutions.

Cet appui permettra une synergie étroite avec les subventions (programmes thématiques de l'UE, volets "société civile" des interventions du FED et les instruments bilatéraux des Etats membres tels le Fonds Social de Développement (FSD) de la France).

France :

La gouvernance est l'axe fort de la coopération du SCAC. Le constat du peu de crédit que les populations accordent à l'action étatique a mis en exergue l'urgence de reconstruire le lien entre l'Etat et les citoyens en s'appuyant sur une diversification des acteurs, société civile, secteur privé, médias, afin de mettre en place des plateformes de « véritable » dialogue avec l'Etat. La France contribue au travers de ses différents opérateurs à améliorer l'accès des populations aux services de base en favorisant l'émergence d'acteurs de développement non gouvernementaux (privés, associatifs, décentralisés, ONG). Elle contribue, dans tous ses domaines d'intervention, à l'appui au dialogue sur les politiques publiques. Elle soutient la dynamique de paix, en étant notamment engagée dans la prévention des conflits et des crises. La tenue des premières élections locales en 2012 a représenté un signal fort pour l'émergence d'une démocratie locale et représente également une opportunité pour la relance de la coopération décentralisée. De même, la relance du processus PPTE représente un enjeu majeur que la coopération française appuie fortement.

Une convention de financement d'un nouveau projet FSP de 1 M € « Renforcement de la Redevabilité des Politiques Publiques » a été signée en septembre 2013. Son objectif est de renforcer l'Etat dans la maîtrise de ses missions régaliennes (mobilisation des ressources internes, planification du développement) et de renforcer sa redevabilité envers ses citoyens en favorisant le développement des initiatives locales et le dialogue (transparence, amélioration de l'environnement des affaires mais aussi mise en œuvre de la décentralisation).

L'appui de la France à ce secteur est soutenu par un dispositif de 6 assistants techniques (3 sur la gouvernance financière, 1 sur la décentralisation, 1 sur la justice et 1 auprès du secteur privé).

Par ailleurs, l'Ambassade de France au travers de son Service de sécurité intérieure est fortement engagée dans le soutien aux forces de police et de gendarmerie. La stratégie en matière de police pour les années 2014 et suivantes se décline en 2 domaines :

- Au regard de la thématique actuelle du terrorisme dans la bande sahélo-saharienne, un nouveau projet FSP, appui à la lutte anti-terrorisme au Tchad (ALATT) est en cours de rédaction. Ce projet vise à renforcer les capacités des forces de sécurité tchadienne en matière

de lutte contre le terrorisme aussi bien sur l'aéroport international de N'Djamena que sur les unités en charge de ce problème (RG, DST PJ)

- Outre ce projet, le SSI poursuit sa mission de formation généraliste de la police tchadienne dans le prolongement d'un précédent projet FSP qui se termine en novembre 2013. Ainsi sont prévues des formations pour la police en matière de circulation routière, de techniques d'enquêtes dans la lutte anti stupéfiants, de police économique et financière et de recueil de renseignements en matière de terrorisme. Egalement, pour l'aéroport de Ndjamena seront organisées des missions d'audit pour l'installation d'un fichier transfrontière ainsi que pour la création d'un code de séjour des étrangers. Enfin, la gendarmerie tchadienne sera appuyée par des formations en France dans les écoles d'application de la gendarmerie ainsi que par des formations sur place en matière d'OPJ et de gestes techniques d'intervention.

Complémentarité avec l'axe 3 du 11^{ème} FED : Concernant la gouvernance financière, la France appuiera le renforcement des capacités de planification et de coordination des partenaires, non pris en compte par l'UE. Sur le volet recettes, l'appui de la France sera complémentaire, avec un accent particulier sur la maîtrise du potentiel fiscal et l'amélioration des relations avec les contribuables. Pour les dispositifs de contrôle, la France se concentrera fortement sur le contrôle juridictionnel des comptes principaux des collectivités territoriales décentralisées ainsi que sur le contrôle de gestion des ordonnateurs.

Afin de ne pas dupliquer les efforts très importants mis en œuvre par l'UE dans le domaine de la justice, le projet FSP se concentrera dans ce domaine sur l'amélioration de l'environnement des affaires, afin de renforcer la confiance des opérateurs envers l'Etat, de favoriser la création d'emplois et des fondements économiques.

Enfin, en matière de décentralisation, la complémentarité sera assurée en intervenant principalement sur des axes qui ne sont pas (ou très peu) appuyés par les autres PTF, à savoir, la déconcentration ; la fonction publique territoriale ; la coopération décentralisée ; la promotion des économies locales avec des formations et un fonds de développement local ; appui à l'ANCT ; renforcement du cursus «collectivités territoriales » de l'ENA tchadien.

3.3. Collaboration renforcée pour le dialogue sectoriel, la préparation et la mise en œuvre des interventions

3.3.1. Exemples Actuels de collaboration

La coordination entre UE et ses EM au Tchad se fait à plusieurs niveaux :

1° Dialogue sectoriel : des réunions périodiques sont organisées parmi l'ensemble des PTF (au-delà de l'UE et ses EM) de manière mensuelle. Dans ce contexte, l'UE assure le secrétariat du Comité des PTF (CPTF). Des groupes sectoriels sont également organisés et se réunissent de manière périodique, selon la grille de participation au Tableau 1.

De manière *ad hoc*, des démarches ou des communications écrites co-signées par le Chef de Délégation et les Ambassadeurs de France et Allemagne ont été faites à l'intention des ministères sectoriels concernés, après concertation tripartite.

2° - Préparation et mise en œuvre des projets :

a) Préparation

Les PTF, et plus spécifiquement entre DUE, la France (SCAC et AFD) et l'Allemagne

(Ambassade et GIZ) sont amplement consultés lors de la préparation de projets, notamment par le biais de :

- visites des consultants en charge de l'identification auprès des partenaires concernés. Les PTF sont informés des missions à venir par le biais des CR des réunions du CPTF.
- rédaction conjointe des TDR des missions d'identification. Ceci a été le cas, par exemple, pour la mission d'identification de l'appui en faveur de la société civile, où les TDR de la mission, élaborés par la DUE, ont été partagés pour complément aux EM avant le lancement du marché.
- identification conjointe. Ceci a été le cas, par exemple, de l'intervention dans le cadre du DDR (mission d'identification conjointe UE, BAD, FR et BM – chacun a mis un expert à contribution sur la base de TDR communs-, avec association de l'Allemagne) et sera le cas du prochain appui au pastoralisme (AFD-UE).
- évaluation conjointe des propositions lors des appels à proposition. Ceci est notamment le cas des subventions attribuées via le FSD (outil du SCAC), où un agent de la DUE est membre du comité d'évaluation.

b) Mise en œuvre

La coordination se fait à travers la présence systématique des Assistants Techniques (AT) et du personnel de la DUE, de la France (SCAC ou AFD) et, dans la mesure du possible, de l'Allemagne (Ambassade ou GIZ) selon la thématique, aux Comités de Suivi Opérationnel (CSO) et aux Comités de Pilotage (CP) des projets.

Les AT de l'UE et des EM œuvrant dans les mêmes domaines se réunissent également de manière régulière pour coordonner les missions et échanger sur les TDR des experts court-terme, se répartir les tâches au sein des programmes d'appui respectifs (soit par thématique, chronologie ou par zone géographique), partager et diffuser les outils conçus, appui et, si possible, plaidoyer conjoint auprès des ministères techniques.

Dans le cadre des subventions aux acteurs non étatiques, les EM cofinancent les propositions approuvées par la DUE pour certaines projets réalisés par les ONG tchadiennes et européennes au Tchad. Cela permet d'augmenter la taille du projet par économie d'échelle sur la structure organisationnelle/ les ressources humaines du projet.

Enfin, des activités conjointes sont également organisées pour la diffusion de l'information sur les projets et les opportunités de financement de l'UE et des EM. Par exemple, l'Institut Français du Tchad a mis à disposition ses locaux et son carnet d'adresse pour une séance d'information sur l'appel ACP cultures+ organisée par la DUE en 2012.

Lors de l'appel « Autorités Locales », l'AT décentralisation financé par la France a aidé à diffuser l'information sur cet appel et a aidé les collectivités locales tchadiennes soumissionnaires à structurer leurs projets. Enfin, lors de la journée sur la société civile organisée en Janvier 2013 par la DUE, réunissant une centaine d'ONG tchadiennes et européennes présentes au Tchad, les opportunités de financement de France, Allemagne et DUE ont été exposées dans la même journée. Un répertoire de l'ensemble des projets

financés par l'UE, France et Allemagne sur la période 2007-2012 a également été produit²⁵. Le répertoire renseigne également sur les opportunités de financement des 3 bailleurs.

Ce volet pourrait être étendu dans le futur en envisageant davantage de sessions d'information conjointe (y compris pour les bourses d'étude), plus d'accompagnement/renforcement de capacités de la part des AT des 3 bailleurs en faveur de la société civile et des ministères lors de la soumission et mise en œuvre des projets financés par un ou plusieurs des 3 PTF, et en exploitant davantage le réseau des organismes correspondants régionaux (OCR)²⁶, mis en œuvre par le PADL (Programme d'Appui au Développement Local) pour la diffusion d'information et accompagnement lors d'opportunités de financement offertes par les 3 bailleurs.

3.3.2. Amplification et systématisation de la collaboration

Une volonté se dégage de la part de l'UE et des EM sur place de mettre en œuvre leurs interventions respectives en collaboration plus étroite. Ci-dessous figurent une série de pistes qui ont été identifiées comme prometteuses au Tchad, à décliner et matérialiser dans la pratique au quotidien, ce que les Chefs de mission désirent encourager comme la "culture de la maison", "l'option par défaut":

- Réflexion et analyse stratégique: organisation de séminaires conjoints, (co-) financement pour des études sectorielles, échanges de vues et positions harmonisées pour le dialogue sectoriel;
- Analyse partagée des actions nécessaires et des possibilités et avantages comparatifs;
- Missions pour des études sectorielles, études d'identification, de formulation, d'évaluation: partage des termes de référence, échanges avec les experts, missions conjointes ou coordonnées;
- Information: partage de rapports, participation aux Comités de Suivi Opérationnel (CSO) et Comité des Pilotage (CP);
- Planification précise des activités de projets, affinage de leur cible géographique et/ou thématique pour une plus grande complémentarité, au travers de la coordination entre agences/représentations, et entre experts techniques, par participation aux CSO et CP;
- Appui à la société civile: explorer les possibilités de coupler les appels à propositions UE - France, les rendre plus complémentaires (cibles différentes, notamment associations non éligibles au financement UE), apporter un appui complémentaire, etc.;
- Exploiter les possibilités de convention de délégation et de transfert par lesquelles, respectivement, une intervention financée par l'UE serait mise en œuvre par un EM et vice-versa.

²⁵ Le répertoire est disponible à l'adresse : http://eeas.europa.eu/delegations/tchad/documents/press_corner/2013/repertoire_version_finale_20130206_fr.pdf

²⁶ Pour plus d'information : <http://www.padl-grn.org/index.php/dp1/organismes-correspondants-regionaux-ocr>

CHAPITRE 4: ALLOCATIONS FINANCIERES

Certaines allocations financières sont déjà connues, comme tel est le cas notamment pour le « Programme de Renforcement de la Redevabilité des politiques publiques » du SCAC, les appuis au développement pastoral et à la formation professionnelle de l'AFD et l'appui aux forces de sécurité de la GIZ). Cependant les montants alloués au FED pour le pays et par secteur doivent encore être confirmés.

A. Aperçu financier du 11^{ème} FED

L'UE prévoit des allocations financières pour la période 2014-20 comme suit (milliers €)

Axe du PND	Montant alloué
Axe 1	123 000
Axe 2	162 000
Axe 3	65 000
Axe 4	92 000
Total	442 000

B. Aperçu financier de la coopération de la France:

La France prévoit des contributions financières (décaissements) comme suit (milliers €)

Axe du PND	2014	2015	Total
Axe 1	2 835	3 416	6 250
Axe 2	11 860	9 126	20 986
Axe 3	8 492	2 961	11 453
Axe 4	1 095	774	1 869
Total	24 281	16 277	40 559

C. Aperçu financier des interventions de l'Allemagne:

n.a.

* * * * *

Tableau 1 - Grille de participation dans les groupes sectoriels des partenaires Techniques et Financiers-

Groupes de Travail	Chef de file CPTF	Secrétariat	Chef de file Tchad	Partenaires Techniques et Financiers																		
				Amb France	Amb Allemagne	Amb USA	Suisse	AFD	BAD	FMI	BM	PNUD	FAO	DUE	UNICEF	UNFPA	OMS	BDEAC	UNESCO	PAM	UNHCR	
N°1. Agriculture et développement rural	BAD	FAO	Min. Agric. et Min. DPPA																			
N°2. Eau et assainissement	DUE	BM	Min. Eau																			
N°3. Transports et Infrastructures/ Energie	DUE	BAD	Min. Infrastruct/ transports																			
N°4. Santé et Protection Sociale	OMS	UNICEF	Min. Santé																			
N°5. Education	UNICEF	BM	Min. Educ Nat.																			
N°6. Gouvernance	PNUD	Amb. France	Min. Plan et Min. Justice																			
N°7. Macroéconomie/Finances publiques	BM	FMI	MPECI et Min. Finances																			
N°8. Développement durable/Environnement et changement climatique	Amb. Allemagne	PNUD	Min. Plan et Min. Envir.																			
N°09. Secteur Privé	BDEAC	AFD/BM	Min. Commerce et Min. chargé des PME																			

Annexe 6 – Liste d'abréviations

AFD	Agence Française pour le Développement (France)
AGIR	Alliance Globale pour l'Initiative Résilience
ANE	Acteurs Non Etatiques
APD	Aide Publique au Développement
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE	Commission Européenne
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de Afrique Centrale
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CNSI	Conseil National de Sécurité Intérieure
CP	Comité de Pilotage
CPA	Centrale Pharmaceutique d'Achat
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
DIS	Détachement Intégré de Sécurité
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECHO	Direction Générale de l'Aide humanitaire et de la Protection (Commission européenne)
FCT	Facilité de Coopération Technique
FED	Fond Européen de Développement
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FMI	Fond Monétaire International
FSD	Fond Social de Développement (France)
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
GMV	Grande Muraille Verte
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IHP+	International Health Partnership
ITIE	Initiative de Transparence des Industries Extractives
LAB	Lutte Anti-Braconnage
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finance
MAG	Malnutrition Advisory Group
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OS	Objectif Spécifique
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAMFIP	Plan d'Appui à la Modernisation des Finances Publiques
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PNDE	Plan National de Développement de l'Elevage
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNSI	Plan National de Sécurité Intérieure
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNZ	Parc National de Zakouma

PPSA	Piste Prioritaire pour la Sécurité Alimentaire
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PQDA	Plan Quinquennal de Développement de l'Agriculture
PRA	Pharmacie régionale d'approvisionnement
PSD	Plans stratégiques de développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCA	République Centrafricaine
REACH	Renewed Effort Against Child Hunger and under-nutrition
SCAC	Service de Coopération et Action Culturelle (France)
SISAAP	Système d'Information pour la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce
SMART	Standardised Monitoring and Assessment of relief and Transitions
SNLCM	Stratégie Nationale de Lutte contre la Malnutrition
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SUN	Scaling Up Nutrition
UE	Union Européenne
WASH	Water, Sanitation and Hygiene (eau, assainissement et hygiène)